



Parti socialiste des
Montagnes neuchâtelaises
psmne.ch

20.034 Pôle informatique cantonal

Intervention de Annie Clerc-Birambeau au nom du groupe socialiste

Monsieur le Président, Madame, Monsieur,

Le rapport qui nous est soumis est à la fois un rapport bilan, un état des lieux des projets - aboutis ou non - suite au crédit cadre 2016-2020 suivi d'une demande de crédits complémentaires.

Il nous rappelle ce qu'est l'entité neuchâteloise informatique depuis la réunion du Service informatique de l'entité neuchâteloise (SIEN) et du Centre électronique de gestion (CEG), un pôle capable de maîtriser et de faire évoluer tous les systèmes d'informations et toutes les infrastructures associées. Douze mois après, le bilan semble positif, l'exploitation sécurisée et les orientations stratégiques sont en place. Les bénéfices de la fusion ont permis de consolider des référentiels, consolider la gouvernance et partager une vision commune ou presque... Néanmoins travailler actuellement sur 6 lieux différents ne favorise pas l'esprit d'entreprise ni les échanges. Le SIEN et le CEG avaient deux cultures du service différentes. Le SIEN était au service de l'État et 80 % du chiffre d'affaires du CEG se réalisait avec des mandats privés. Le groupe socialiste s'interroge et interroge le Conseil d'État sur la manière dont s'est passée la fusion en termes de ressources humaines, d'intégration des uns et des autres dans ce nouvel organigramme.

Dans une deuxième partie, le rapport nous dresse le bilan du schéma directeur 2016-2020 dont les trois grands objectifs stratégiques étaient la sécurisation de l'outil informatique, le développement des systèmes d'information de l'État et le renouvellement des infrastructures. Il fait état de ce qui a été fait, de ce qu'il reste à faire et des moyens à mettre à disposition pour terminer ces projets avant l'élaboration du futur plan directeur volontairement repoussé en 2024-2028.

Le centre de données de La Chaux-de-Fonds est achevé, mais le montant initial prévu était sous-estimé par manque d'études préalables suffisantes. De plus, le dépassement de crédit de 1 millions tient compte aussi de surfaces et locaux techniques supplémentaires, d'un surcoût phonique, du renforcement structurel, et de biens d'autres points non prévus initialement. En revanche, cette expérience

avec ses aspects positifs, ses acquis et ses difficultés rencontrées seront d'un grand secours lors de la mise en production de Cadolles 9.

La sécurisation de l'outil de production informatique a été splitté en crédits objets dont le coût probable sera de 21'530'000.- francs au lieu des 15'500'000.- francs prévus dans le premier crédit cadre. La différence de 6 millions fait l'objet du premier décret portant sur un crédit complémentaire en faveur de cette même sécurisation de l'outil de production informatique et le groupe socialiste l'acceptera.

Du deuxième objectif sur le développement des systèmes d'information de l'État, nous sommes informés des orientations stratégiques prises, des changements de certaines stratégies et des compléments nécessaires pour atteindre les objectifs fixés. La longue liste des travaux effectués que vous avez lue, j'en suis certaine, montre l'ensemble des interventions du service sur des refontes complètes, sur des migrations urgentes, sur des interventions pour diminuer les risques technologiques et sur les urgences induites par la pandémie et ses conséquences et nous saluons ici la souplesse d'adaptation du service et le travail fourni dans l'urgence. Du crédit cadre de 9'600'000.- francs octroyé pour le développement des systèmes d'informations, il reste un solde néanmoins insuffisant pour terminer la réalisation des projets entre 2020 et 2024. Ce solde de près de 4'900'000.- francs est l'objet du deuxième crédit complémentaire et nous l'accepterons.

Le troisième objectif concerne le renouvellement des infrastructures informatiques. La mise à niveau des systèmes d'exploitation et la mise en place de nouvelles plateformes bureautiques est quasi terminée. La sécurisation du réseau a fait l'objet d'un grand nombre d'améliorations en termes d'accès, de traçabilité et de surveillance. Néanmoins, le centre de données du Faubourg du Lac 25, en fin de vie, doit être maintenu en survie jusqu'à la construction du nouveau centre de données de Cadolles 9 et sa mise en production estimée à la fin de 2024.

Pour les années 2022 et 2023, le besoin en infrastructures estimé à 3'146'470.- francs fait l'objet du 3ème décret soumis à notre approbation, objet que le groupe socialiste acceptera aussi.

Le groupe socialiste comprend la nécessité de stabiliser la fusion, la nécessité de finaliser ce qui était prévu dans le schéma directeur 16-20 et acceptera, comme déjà dit, à l'unanimité les trois décrets de crédits complémentaires pour finir les projets lancés ou les projets réorientés. Même s'il regrette qu'il n'y ait pas de schéma directeur 2020-2024, il comprend qu'il faille :

- finaliser la sécurisation de l'outil de production informatique,

- prolonger et terminer les projets de renouvellement des systèmes d'information de l'État et
- poursuivre le renouvellement des infrastructures informatiques.

En conclusion, le groupe socialiste aurait une dernière demande indirecte à ce rapport ; demande portant sur une augmentation indispensable du nombre d'apprentis, actuellement au nombre de quatre pour 166 EPT ! Cela nous semble insuffisant. De plus, un effort est à fournir pour un rééquilibrage des genres même si l'on sait que le recrutement reste difficile.

Je vous remercie.

Pour le groupe socialiste,
Annie Clerc-Birambeau